

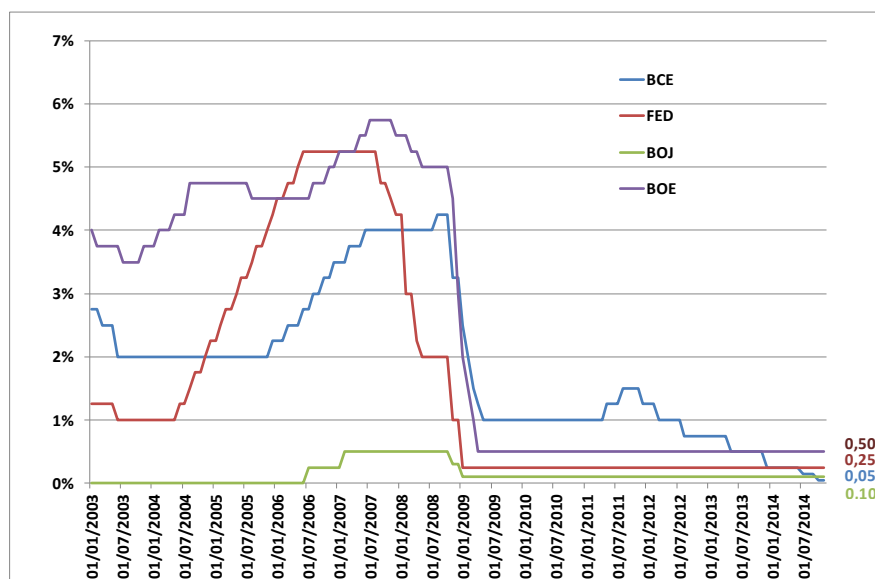
1 - Actualité nationale et internationale

Taux d'intérêt

BCE : Taux inchangés et mise en place des nouveaux programmes d'achats de titres

Le Conseil des gouverneurs de la BCE, lors de sa réunion du 6 novembre 2014, a décidé de laisser inchangés les taux d'intérêt directeurs de la BCE. M. Draghi a déclaré lors de sa conférence de presse : « Au terme de notre examen régulier de la situation économique et monétaire [...], nous avons décidé de laisser ces taux inchangés. Dans le sillage des décisions prises le 2 octobre 2014, nous avons commencé, le mois dernier, à faire l'acquisition d'obligations sécurisées dans le cadre de notre nouveau programme. Bientôt, nous commencerons également à faire l'acquisition de titres adossés à des actifs (asset - backed securities - ABS). Les programmes dureront au moins deux ans. Avec la série d'opérations de refinancement à plus long terme ciblées qui seront conduites jusqu'en juin 2016, ces achats auront une incidence notable sur notre bilan, qui devrait retrouver les dimensions qu'il affichait début 2012 [...]. Grâce aux mesures qui ont été mises en œuvre, la politique monétaire a réagi aux perspectives de faible inflation, à un essoufflement de l'élan de croissance et à l'atonie persistante de la dynamique de la monnaie et du crédit [...]. À mesure qu'elles se transmettront à l'économie, nos mesures de politique monétaire contribueront à ramener les taux d'inflation à des niveaux proches de notre objectif. Toutefois, dans une perspective à plus long terme, et en tenant compte de nouvelles informations et analyses, le Conseil des gouverneurs suivra de près et évaluera constamment le caractère approprié de l'orientation de sa politique monétaire. S'il devenait nécessaire d'accentuer la réponse aux risques d'une période trop prolongée de faible inflation, le Conseil des gouverneurs affirme unanimement son engagement à recourir à des instruments non conventionnels supplémentaires dans le cadre de son mandat. Le Conseil des gouverneurs a chargé les services de la BCE et les comités compétents de l'Eurosystème de veiller à la préparation en temps voulu des nouvelles mesures qui pourraient, le cas échéant, devoir être mises en œuvre. »

Taux directeur des principales banques centrales



Chômage

France : hausse du chômage en septembre

Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégorie A s'établit à 3 432 500 en France métropolitaine fin septembre 2014. Ce nombre augmente par rapport à la fin août 2014 (+0,6 %, soit +19 200). Sur un an, il croît de 4,3 %.

Stabilité du chômage dans la ZE18 comme dans l'UE28

Dans la zone euro (ZE18), le taux de chômage corrigé des variations saisonnières s'est établi à 11,5 % en septembre 2014, stable comparé à août 2014, mais en baisse par rapport au taux de 12,0 % de septembre 2013. Dans l'UE28, le taux de chômage s'est établi à 10,1 % en septembre 2014, également stable comparé à août 2014, mais en baisse par rapport au taux de 10,8 % de septembre 2013. Eurostat estime qu'en septembre 2014, 24,512 millions d'hommes et de femmes étaient au chômage dans l'UE28, dont 18,347 millions dans la zone euro. Par rapport à août 2014, le nombre de chômeurs a diminué de 108 000 dans l'UE28 et de 19 000 dans la zone euro. Comparé à septembre 2013, le chômage a baissé de 1,818 million de personnes dans l'UE28 et de 826 000 dans la zone euro. Parmi les États membres, les taux de chômage les plus faibles ont été enregistrés en Allemagne (5,0 %) ainsi qu'en Autriche (5,1 %), et les plus élevés en Grèce (26,4 % en juillet 2014) et en Espagne (24,0 %).

Inflation

France : stabilité de l'IPC en octobre

L'indice des prix à la consommation (IPC) est stable entre septembre et octobre 2014, après une baisse de 0,4 % lors du mois précédent. Corrigé des variations saisonnières, il est également stable, après un repli de 0,1 % en septembre. Sur un an, l'IPC augmente de 0,5 % en octobre 2014, en légère accélération par rapport à septembre (+0,3 %). Hors tabac, l'IPC croît de 0,4 % sur un an.

Légère hausse de l'inflation en zone euro

Le taux d'inflation annuel de la zone euro est estimé à 0,4 % en octobre 2014, en hausse par rapport au mois de septembre, où il était de 0,3 %. S'agissant des principales composantes de l'inflation de la zone euro, les services devraient connaître le taux annuel le plus élevé en octobre (1,2 %, contre 1,1 % en septembre), suivis de l'alimentation, boissons alcoolisées & tabac (0,5 %, contre 0,3 % en septembre), des biens industriels hors énergie (-0,1 %, contre 0,2 % en septembre), et de l'énergie (-1,8 % contre -2,3 % en septembre).

Asie

Japon : des précisions sur la politique monétaire de la BoJ

Après l'annonce inattendue par la BoJ d'une hausse de 60 % de son programme de rachats d'obligations publiques le 31 octobre, Haruhiko Kuroda, gouverneur de la Banque du Japon, a indiqué le 5 novembre lors d'une conférence annuelle des milieux économiques à Tokyo, que ces décisions « illustraient pleinement son engagement inébranlable » à mettre fin à une quinzaine d'années de déflation. « Il n'y a aucune limite aux outils que nous pouvons utiliser, y compris l'achat d'obligations souveraines japonaises », a-t-il précisé. L'objectif est d'atteindre 2 % d'inflation au cours du prochain exercice fiscal.

2 – Actualité régionale

Développement de l'agriculture biologique aux Îles Salomon

Une réunion sur l'agriculture biologique a réuni le 23 septembre 2014 à Honiara, capitale des Îles Salomon, l'Association Kastom Gaden (KGA), la communauté océanienne pour l'agriculture biologique et le commerce éthique (POETCom), et le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique. Cette rencontre visait à améliorer la collaboration et les synergies entre acteurs de la filière biologique et désigner un porte-parole national du réseau POETCom.

La demande croissante de produits biologiques venant du Pacifique permet désormais d'offrir des revenus viables aux agriculteurs biologiques locaux. Une norme biologique pour les îles du Pacifique reconnue et acceptée sur le marché international a été instaurée. Celle-ci apporte une garantie biologique crédible aux consommateurs à la recherche de produits bios.

Le festival des tapas, un événement inédit dans le Pacifique

Le festival « Tapas, lien culturel en Océanie » se tient du 10 au 23 novembre à Tahiti. L'évènement est organisé par la Délégation de Wallis-et-Futuna en Polynésie française et l'Association Tapa du Pacifique (Atapac). Une dizaine d'archipels et États du Pacifique participent à ce festival dont, Wallis-et-Futuna, la Polynésie française, la Nouvelle-Calédonie, Tonga, Samoa, Fidji, Hawaï, l'île de Pâques, Vanuatu et les Îles Cook. Des expositions, des ateliers, des conférences et un colloque international sur la préservation du patrimoine culturel immatériel sont prévus tout au long du festival ; un atelier portera sur le projet de classement du tapa au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Exploitation des ressources minérales des fonds marins au Vanuatu

De récentes études menées dans la zone économique exclusive du Vanuatu ont révélé la présence de gisements sous-marins de sulfures massifs potentiellement riches en cuivre, or, zinc, argent et autres minéraux. Le gouvernement a ainsi lancé, du 7 au 9 octobre 2014, une consultation nationale sur l'exploitation de ces ressources minérales en eaux profondes. D'importantes retombées économiques pourraient profiter au Vanuatu qui, parallèlement, devra assurer la gestion financière des projets et garantir leur viabilité environnementale. Bénéficiant du soutien du projet CPS-UE Ressources minérales des grands fonds marins, le ministère des Terres du Vanuatu a défini les orientations stratégiques pour l'exploitation de ces ressources. Un cadre réglementaire sera par ailleurs élaboré.

3 – Brèves locales

Organisation d'un colloque régional sur l'agriculture durable au service de la population

Un colloque régional se tiendra sur le Territoire du 25 au 28 novembre 2014. Intitulé « Une agriculture durable au service de la population », il fera intervenir des chercheurs, des universitaires, des scientifiques, des producteurs et des décideurs politiques sur les enjeux de développement d'une agriculture durable dans les îles du Pacifique. Quatre thématiques seront abordées au cours de cette conférence :

- la contribution de la petite agriculture familiale aux conditions de vie des ménages,
- les impacts environnementaux des activités primaires et résilience des systèmes de production face aux changements globaux,
- les points de blocage et les leviers d'actions en termes de recherches et de développement,
- les politiques publiques pour le renforcement de la contribution du secteur primaire au développement territorial durable.

Le colloque vise à partager les connaissances des différents pays participants (Samoa, Vanuatu, Papouasie Nouvelle-Guinée, Fidji, Australie, Polynésie française, Nouvelle-Calédonie et France) sur la situation et les évolutions des agricultures familiales des îles et États insulaires du Pacifique sud. Cette expertise régionale permettra au Territoire de Wallis-et-Futuna d'identifier des axes prioritaires de développement et des moyens d'actions pour le maintien d'une agriculture durable contribuant à la valorisation des ressources naturelles et à la préservation de l'environnement.

Wallis-et-Futuna bénéficie de la contribution au service public de l'électricité

Le 11 octobre, l'Assemblée nationale a adopté un amendement gouvernemental au projet de loi sur la transition énergétique qui fixe une série d'objectifs et de mesures pour une plus grande sobriété et une meilleure efficacité énergétique dans une démarche de promotion des énergies renouvelables. Les nouvelles dispositions permettront d'harmoniser de manière progressive les tarifs de l'électricité du Territoire et ceux de l'hexagone. Le déficit d'exploitation qui pourrait résulter de cet ajustement pour le prestataire est compensé par la contribution au service public de l'électricité, prélevée sur les factures de l'ensemble des consommateurs. Le rapport de la Commission de régulation de l'énergie souligne que les tarifs de l'électricité sont cinq fois plus élevés sur l'archipel qu'en métropole. L'énergie locale est produite à base d'énergies fossiles dont les prix ont considérablement augmenté lors de la dernière décennie.

Lancée en février 2014, l'installation de compteurs électriques prépayés de 5 et 10 ampères a permis de réduire sensiblement le montant des factures des usagers. 41 familles sont aujourd'hui dotées de ces équipements. Une réflexion sur le développement des énergies renouvelables est engagée pour réduire durablement la dépendance énergétique du Territoire.

Institution d'une sous-régie de recette auprès du tribunal de première instance de Mata'Utu

Un arrêté du 14 mai 2014 publié au Journal officiel de la République française, institue une sous-régie de recettes auprès du tribunal de première instance (TPI) de Mata'Utu. Rattachée au TPI de Nouméa, celle-ci est chargée d'encaisser les recettes provenant des saisies des rémunérations.

Pour mémoire, une démarche avait été engagée par les élus de l'Assemblée Territoriale fin 2013 auprès des autorités administratives afin d'améliorer le dispositif de recouvrement des crédits à la clientèle.

L'IEOM publie un ouvrage sur l'Histoire du Franc Pacifique

Le 21 octobre 2014, l'IEOM a présenté son ouvrage sur l'Histoire du Franc Pacifique, de sa création au sortir de la seconde guerre mondiale jusqu'à l'introduction, le 20 janvier dernier, de la nouvelle gamme de billets. L'ouvrage est enrichi d'illustrations de billets émis par la banque d'Indochine entre 1946 et 1967 puis par l'IEOM. Des témoignages sur la conception, la création et l'émission de la nouvelle gamme de billets ont été recensés.

La version électronique du livre est téléchargeable à l'adresse suivante : <http://www.ieom.fr/ieom/livre-sur-l-histoire-du-f-cfp.html>

Comment s'abonner aux publications de l'IEOM ?

Vous avez la possibilité de vous abonner en ligne à nos publications. Vous serez ainsi informé par mail de toute nouvelle publication de l'IEOM, dès sa mise en ligne. Un lien direct vous sera également communiqué pour accéder au document. Pour vous abonner, connectez-vous sur notre site Internet, à l'adresse suivante :

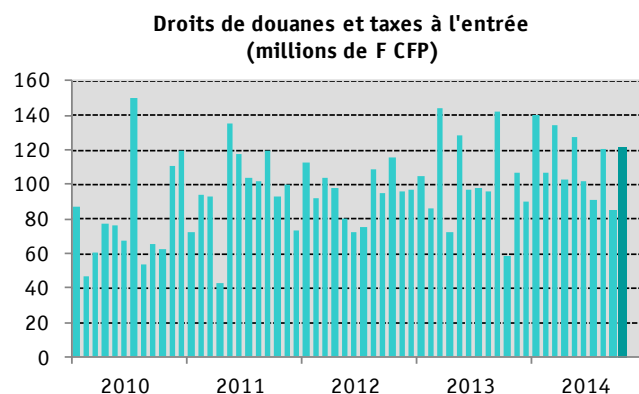
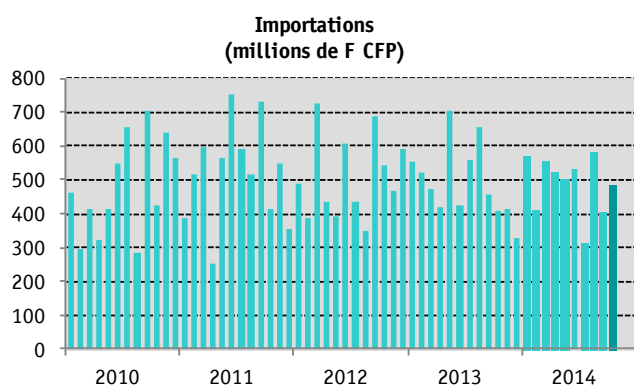
<http://www.ieom.fr/wallis-et-futuna/abonnement-aux-publications/>

4 – Les indicateurs de référence

			Données brutes	▲ / mois	▲ / an
Indice des prix à la consommation (base 100-juin 2008)	3T 14		115,60	-	0,5%
SMIG mensuel en XPF	sept-14		90 000	-	1,0%
Nombre d'emplois salariés	mars-13		2 094	-	4,1%
Échanges extérieurs (millions de XPF)					
Importations	mensuelles	oct-14	484	20,1%	18,4%
	cumulées	oct-14	4 863	-	-6,1%
Droits de douanes + taxes à l'entrée	mensuels	oct-14	121	41,6%	106,9%
	cumulés	oct-14	1 132	-	10,0%
Taxes intérieures de consommation	mensuelles	oct-14	46	30,6%	-87,5%
	cumulées	oct-14	392	-	7,6%

SECTEURS D'ACTIVITÉ			Données brutes	▲ / mois	▲ / an
Énergie					
Production brute d'électricité (milliers de kWh)	mensuelle	sept-14	1 607	16,9%	-2,1%
Consommation de gazole (milliers de litres)	mensuelle	sept-14	638	12,4%	8,7%
Consommation d'essence (milliers de litres)	mensuelle	sept-14	145	3,8%	3,2%
Transports					
Nombre de passagers en vols commerciaux extérieurs	mensuel	juin-14	2 209	38,9%	-8,8%
	cumulé	juin-14	12 649	-	-7,0%
Nombre de passagers vols domestiques	mensuel	juin-14	1 439	83,8%	28,5%
	cumulé	juin-14	6 602	-	13,0%
Touchées de navires de marchandises	mensuelles	oct-14	2	-33,3%	0,0%
	cumulées	oct-14	29	-	-29,3%
Nombre d'immatriculations de véhicules neufs	mensuel	oct-14	14	0,0%	-6,7%

Sources : STSEE, CPSWF, Douanes, Administration supérieure, EEFW, SWAFEP, Aviation civile

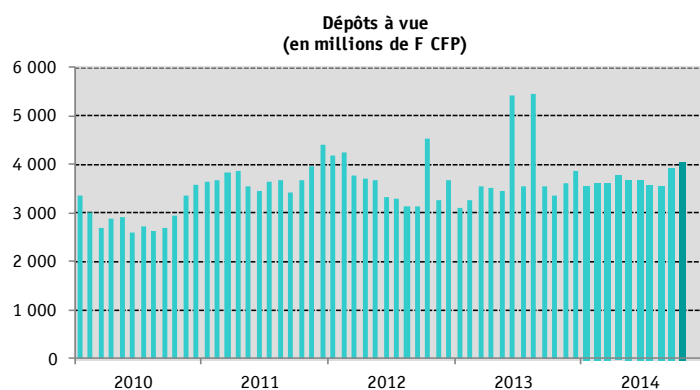
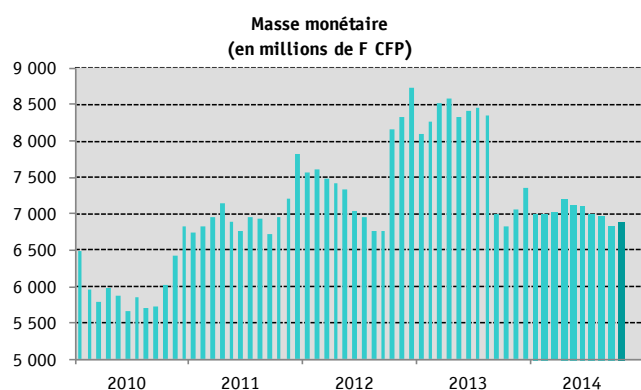


5 – Activités de l'Institut et suivi de place

Masse Monétaire

Progression de la masse monétaire sur le mois et sur l'année

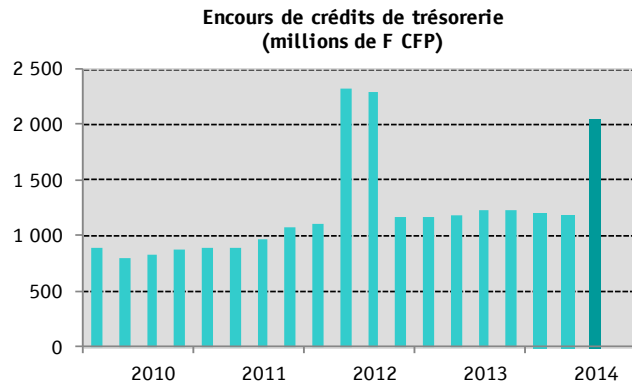
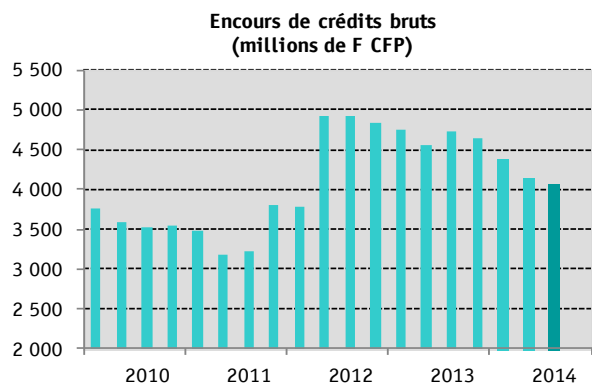
en millions de F CFP	oct-13	sept-14	oct-14	▲ / mois	▲ / an
Circulation fiduciaire	2 138	2 090	2 063	-1,3%	-3,5%
Dépôts à vue	3 366	3 930	4 041	2,8%	20,1%
Total M1	5 504	6 019	6 104	1,4%	10,9%
M2-M1	478	507	505	-0,4%	5,7%
Total M3	6 823	6 816	6 899	1,2%	1,1%



Concours de caractère bancaire

Recul de l'encours des crédits sur l'année

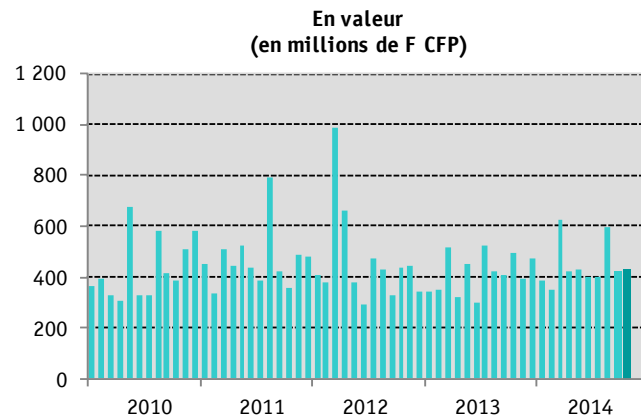
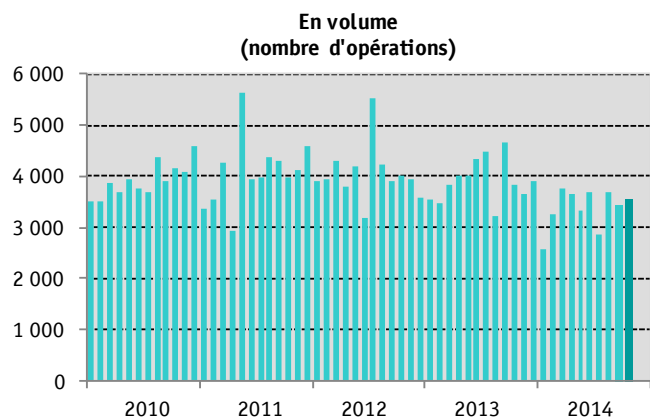
en millions de F CFP	sept-12	sept-13	sept-14	▲/an
Crédits de trésorerie	2 300	1 225	2 045	67,0%
Crédits à l'équipement	1 346	2 308	1 149	-50,2%
Crédits à l'habitat	531	420	255	-39,1%
Autres crédits	258	314	176	-43,8%
Total encours sain	4 436	4 266	3 626	-15,0%
Créances douteuses brutes	493	470	444	-5,5%
Total encours brut	4 929	4 736	4 070	-14,1%



Compensation

Progression en nombre et en valeur des opérations de compensation en rythme mensuel

	oct-13	sept-14	oct-14	cumul 2014	▲/mois	▲/an
Compensation (en nbre)	3 847	3 454	3 540	33 806	2,5%	-8,0%
Compensation (en millions de CFP)	494	425	433	4 468	1,7%	-12,3%



Incidents bancaires

Sensible recul du nombre d'incidents de paiement sur chèque

en nombre	oct-13	sept-14	oct-14	cumul 2014	▲/mois	▲/an
Incidents de paiement sur chèque	111	135	79	864	-41,5%	-28,8%
Retraits de cartes bancaires	0	0	0	13	-	-

Interdits bancaires

Réduction du nombre de personnes en situation d'interdits bancaires

en nombre	oct-13	sept-14	oct-14	▲/mois	▲/an
Interdits bancaires en fin de mois	371	351	348	-0,9%	-6,2%
- dont personnes physiques	356	337	333	-1,2%	-6,5%
- dont personnes morales	15	14	15	7,1%	0,0%

en nombre	oct-13	sept-14	oct-14	▲/mois	▲/an
Cotes valides	45	48	48	0,0%	6,7%
Cotes éligibles aux modes d'intervention de l'IEOM	16	16	16	0,0%	0,0%

6 – Principaux indicateurs (flux en cumul annuel, stock à la date indiquée)

	date	2013	2014	▲/an
<u>Indicateurs économiques</u>				
Indice des prix à la consommation (base 100-juin 2008)	3T	115,05	115,60	0,5%
Entreprises				
personnes morales en interdiction bancaire (nb)	octobre	15	15	0,0%
importations de biens d'équipement (M XPF)	octobre	723	720	-0,4%
importations de véhicules utilitaires (M XPF)	octobre	101	140	38,1%
immatriculations de véhicules utilitaires neufs (nb)	octobre	87	66	-24,1%
Ménages				
emploi salarié (nb)	mars	2 094	2 201	5,1%
dont secteur privé	mars	853	878	2,9%
dont secteur public	mars	1 241	1 323	6,6%
montant horaire du Salaire minimum garanti (XPF)	septembre	528	533	1,0%
personnes physiques en interdiction bancaire (nb)	octobre	356	333	-6,5%
décision retrait cartes bancaires (nb)	octobre	16	13	-18,8%
incidents paiements sur chèques (nb)	octobre	790	864	9,4%
importations de produits alimentaires (M XPF)	octobre	1 445	1 272	-12,0%
importations de biens de consommation courante (M XPF)	octobre	761	741	-2,6%
importations de véhicules de tourisme (M XPF)	octobre	243	227	-6,8%
immatriculations de véhicules de tourisme neufs (nb)	octobre	84	76	-9,5%
Échanges extérieurs en millions de XPF				
importations	octobre	5 180	4 863	-6,1%
exportations	octobre	-	-	-
recettes douanières	octobre	1 404	1 556	10,9%
dont droits de douanes + taxes à l'entrée	octobre	1 029	1 132	10,0%
dont taxes intérieures de consommation	octobre	365	392	7,6%
<u>Indicateurs financiers</u>				
La masse monétaire en millions de XPF				
Dépôts à vue	octobre	3 366	4 041	20,1%
M1	octobre	5 504	6 104	10,9%
M2	octobre	5 982	6 609	10,5%
Dépôts à terme	octobre	841	290	-65,6%
M3	octobre	6 823	6 899	1,1%
Ensemble des concours bancaires - toutes zones confondues				
Ménages	septembre	1 545	1 376	-10,9%
dont crédits à la consommation	septembre	1 245	1 161	-6,8%
dont crédits à l'habitat	septembre	299	215	-28,3%
Entreprises	septembre	2 443	2 041	-16,5%
dont crédits d'exploitation	septembre	76	921	1110,9%
dont crédits d'investissement	septembre	2 086	963	-53,8%
Collectivités locales	septembre	222	186	-16,4%
Autres agents et CCB non ventilés	septembre	55	23	-58,7%
créances douteuses brutes	septembre	470	444	-5,5%
taux de créances douteuses	septembre	9,9%	10,9%	1,0 pt
Ensemble des actifs financiers				
Ménages	septembre	3 145	3 124	-0,7%
dont assurances-vie	septembre	973	1 058	8,8%
Sociétés	septembre	1 614	1 442	-10,7%
Autres agents	septembre	2 220	1 659	-25,3%

7 – Les taux

TAUX DIRECTEURS DE LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

	taux	date d'effet
taux de la facilité de dépôt	-0,20%	10/09/2014
taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement	0,05%	10/09/2014
taux de la facilité de prêt marginal	0,30%	10/09/2014

TAUX D'INTERVENTION DE L'INSTITUT D'ÉMISSION D'OUTRE-MER

	date d'effet	taux	taux de sortie maximum applicable aux crédits pour accès au réescompte
taux de la facilité de dépôt	14/04/2014	0,00%	
taux de réescompte des crédits aux entreprises	01/07/2014	0,15%	2,90%
taux de la facilité de prêt marginal	01/07/2014	0,40%	
taux de l'escompte de chèques	01/07/2014	0,40%	

TAUX D'INTÉRÊT EN FRANCE ET DANS LE MONDE

taux d'intérêt en fin de mois

	31/10/2014	30/09/2014	Var. M-1
EONIA	0,0820%	0,1970%	- 0,115 pt
EURIBOR 1 mois	0,0100%	0,0070%	+ 0,003 pt
EURIBOR 3 mois	0,0860%	0,0830%	+ 0,003 pt
EURIBOR 6 mois	0,1890%	0,1830%	+ 0,006 pt
EURIBOR 12 mois	0,3400%	0,3380%	+ 0,002 pt

taux d'intérêt en moyenne mensuelle

	oct.-14	sept.-14	Var. M-1
TMO	1,4800%	1,5600%	- 0,080 pt
TME	1,2800%	1,3600%	- 0,080 pt

taux des euro-monnaies

devise	USD			JPY			GBP		
	31/10/2014	30/09/2014	29/08/2014	31/10/2014	30/09/2014	29/08/2014	31/10/2014	30/09/2014	29/08/2014
taux JJ	0,170%	0,170%	0,170%	0,043%	0,044%	0,056%	0,480%	0,500%	0,375%
3 mois	0,270%	0,280%	0,350%	0,114%	0,116%	0,128%	0,600%	0,610%	0,730%
10 ans emprunts phares	2,340%	2,490%	2,330%	0,460%	0,520%	0,500%	2,240%	2,430%	2,370%

taux de base bancaire

	taux	date d'effet
banques métropolitaines	6,60%	15/10/2001
banques locales		

taux d'intérêt légal

	taux	JORF
année 2014	0,04%	06/02/2014
année 2013	0,04%	01/03/2013

Définitions

EONIA: Euro OverNight Index Average
EURIBOR: EUR. InterBank Offered Rate
TMO : taux moyen des obligations publiques
TME : taux moyen des emprunts d'Etat à long terme

TAUX DE L'USURE (seuils applicables au 1er octobre 2014)

<u>Crédits aux particuliers</u>	Seuils de l'usure	<u>Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielles, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale</u>	Seuils de l'usure
Prêts immobiliers			
Prêts à taux fixe	4,85%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	7,79%
Prêts à taux variable	4,53%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	3,72%
Prêts-relais	5,19%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	4,53%
Autres prêts		Découverts en compte	13,39%
Prêts d'un montant inférieur à 357 995 XPF	20,28%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	3,92%
Prêts d'un montant compris entre 357 995 XPF et 715 990 XPF	14,59%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts d'un montant supérieur à 715 990 XPF	9,47%	Découverts en compte	13,39%

(1) y compris commission du plus fort découvert

TAUX DE CHANGE

Parité XPF/ EUR : 1000 XPF = 8,38 EUR

Dernier cours fin de mois	1 USD/XPF	95,2825	1 NZD/XPF	74,3732	1 HKD/XPF	12,2864	1 GBP/XPF	152,1506	
100 JPY/XPF	85,1275	1 AUD/XPF	83,7475	1 SGD/XPF	74,0685	100 VUV/XPF	96,2445	1 FJD/XPF	48,9165